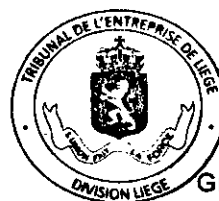


**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***25163977*****08 DEC. 2025****Greffe****N° d'entreprise : 0441 434 924****Nom**

(en entier) : **Oeuvre d'Entraide des Travailleurs des usines
carolorégiennes d'ArcelorMittal**

(en abrégé) : **O.E.**

Forme légale : Asbl**Adresse complète du siège : Rue G. Trasenster 37 - 4102 OUGREE****Objet de l'acte : Modification des statuts - PV de l'AG extraordinaire du 03.12.2025****DEMISSION D'ADMINISTRATEUR**

En vertu de l'article 25 des statuts, l'Assemblée acte que le mandat d'administrateur de Monsieur Dominique SELBIANI (740108 369 79) a pris fin le 19 novembre 2025.

DEMISSION DE MEMBRE

En vertu de l'article 8 des statuts, l'Assemblée acte que le mandat de membre de Monsieur Dominique SELBIANI a pris fin le 19 novembre 2025.

NOMINATION DE MEMBRE

A l'unanimité, l'Assemblée Générale nomme en qualité de membre :

• Monsieur Philippe BERTRAND (690222 089 35), domicilié à 4100 BONCELLES – Rue du Gonhy 2 / 1, en remplacement de Monsieur Dominique SELBIANI.

NOMINATION D'ADMINISTRATEUR

A l'unanimité, l'Assemblée Générale nomme en qualité d'administrateur :

• Monsieur Philippe BERTRAND, domicilié à 4100 BONCELLES – Rue du Gonhy 2 / 1, pour la durée du mandat restant à courir de Monsieur Dominique SELBIANI (à savoir les exercices 2025, 2026 et 2027).

DEMISSION DU PRESIDENT

A la suite de l'Assemblée Générale extraordinaire de ce jour, le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Dominique SELBIANI en tant que Président du Conseil d'Administration.

En conséquence, les mandats et procurations accordés à Monsieur Dominique SELBIANI ont été supprimés.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dès lors, le Conseil d'Administration est composé de la façon suivante :

- Monsieur Philippe BERTRAND
- Monsieur Matthias VANDAMME
- Madame Petra VERLODT.

REPARTITION DES FONCTIONS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration désigne :

- Monsieur Philippe BERTRAND en tant que Président
- Monsieur Matthias VANDAMME en tant que Vice-Président
- Madame Petra VERLODT en tant qu'Administrateur Délégué.

POUVOIRS SPECIFIQUES

Le Conseil d'Administration décide de donner mandat à Madame Petra VERLODT, Monsieur Philippe BERTRAND et Madame Pascale MIGNOT, chacun agissant seul, avec pouvoir de substitution et subdélégation, afin d'effectuer les publications requises aux annexes du Moniteur belge, d'enregistrer les modifications nécessaires auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et de prendre toutes les mesures utiles ou nécessaires à la bonne exécution des présentes résolutions.

NOM ET QUALITE DES PERSONNES AYANT POUVOIR DE REPRESENTER L'ASSOCIATION :

- Monsieur Philippe BERTRAND - Président